Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 4 (1926)

Rubrik: Rapport de la Société auxiliaire du Musée

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Exercice 1925

Mesdames, Messieurs,

L'année qui s'est écoulée a été une période de grande activité pour le Comité de notre Société qui a eu à traiter deux opérations importantes: la vente de la collection d'étains de M. Edouard Audeoud et le transfert des boiseries des Délices au Musée.

Avant de vous rendre compte en détail de ces acquisitions, je tiens à vous donner quelques renseignements sur la marche administrative de notre Société.

Membres. — Le nombre de nos membres a passé de 352 à 345, en diminution de 7 sur l'année dernière.

Comité. — Nous avons eu le regret de recevoir la démission de M. Pierre Lansel, qui faisait partie de notre Comité depuis quelques années. M. Lansel est obligé de quitter Genève, momentanément, nous l'espérons, pour des raisons de famille. Nous avions grand plaisir à le voir assister à nos séances, aussi souhaitons-nous qu'à son retour à Genève il veuille bien nous accorder encore le concours de sa précieuse collaboration.

Les membres suivants du Comité viennent en réélection cette année:

MM. Lucien Brunel
Edouard Kunkler
Henri de Ziegler

qui sont tous rééligibles pour trois ans.

Achats. — Etains. — Vous vous rappelez que, l'année dernière, nous avions acquis la collection d'étains de M. Ed. Audeoud, sur laquelle nous avions fait un premier versement de 10.000 francs qui figure au bilan du 31 décembre 1924.

Nous tenons ici à remercier tout spécialement M. Audeoud de la faveur qu'il nous a faite en nous réservant la préférence pour l'achat de sa collection à des conditions avantageuses. C'était, pour nous, une occasion unique de compléter les séries du Musée, plus particulièrement en ce qui concerne Genève et la Suisse romande. Nous avons maintenant une salle réservée aux étains qui se trouve à côté des salles de Zizers et qui contient de magnifiques spécimens de l'art du potier d'étain dans notre pays.

Le Comité de notre Société avait décidé après mûre réflexion de mettre en vente la totalité de la collection et de racheter aux enchères les pièces qui lui paraissaient intéressantes pour le Musée.

Le résultat de cette opération a été excellent, car la vente aux enchères faite à Zurich, au Savoy Hôtel, par les soins de MM. Mincieux et Kundig, a réuni un grand nombre d'amateurs et a eu un grand succès.

L'établissement du catalogue par M. Mincieux a demandé un travail considérable. Il comprend, en effet, 626 rubriques pour un nombre d'objets s'élevant à 900 environ. Ce catalogue illustré a été envoyé à un grand nombre d'amateurs de notre pays et nous avons également fait procéder à quelque publicité dans les journaux.

La vente a duré deux jours entiers et une délégation de notre Comité composée de M. Ernest Naef et de votre Président a assisté à toutes les enchères et a misé les pièces qui intéressaient le Musée.

Nous avons ainsi acheté 124 étains divers comprenant: des bénitiers, 3 paires de burettes d'église avec leurs plateaux, une paire de chandeliers d'église du XVIII^e^ siècle, d'une très belle ornementation et en parfait état de conservation; 2 grandes semaises (vases pour la communion) provenant de l'atelier I. I. Borel à Neuchâtel, XVIII^e^ siècle, pièces qui sont extrêmement rares, ainsi qu'une grande semaise genevoise de Lacombe marquée de l'année 1868. Puis nous avons acquis diverses channes genevoises, dont une de Gabriel Charton, poinçon de 1609 avec armoiries de Genève, une autre avec le poinçon de Pierre Royaume (Genève 1609); d'autres channes; une vaudoise avec poinçon de Fr. Reuchlin (Lausanne XVIII^e^ siècle), trois neuchâteloises avec poinçons de Louis Perrin et de F. Perrin (Neuchâtel, XVIII^e^ siècle) et de Jonas Huguenaud (1686); une bernoise avec le poinçon de I. G. Gruter (XVII^e^ siècle); une fribourgeoise datée de 1715; une bâloise datée de 1751, puis une grande channe à bras de forme bernoise, portant le poinçon d'André Utin, à Vevey. Cette marque d'un potier vaudois sur une channe bernoise est extrêmement rare et cette pièce qui porte la date de 1767 a été très disputée.

Notre choix s'est porté, en outre, sur une channe à pans, forme heptagonale, datée de 1787, de Stein am Rhein; une grande channe, forme cloche de Saint-Gall

(XVIII^e siècle), 2 canettes dont l'une avec le poinçon de Bâle et l'autre avec le poinçon de Pierre Royaume (1609) et celui de Samuel de Tournes, libraire à Genève (1628-1695), une collection de mesures dont une partie porte les poinçons de Royaume et de Lacombe; enfin, un certain nombre d'ustensiles de ménage: cafetières, théières, légumiers, soupières, réchauds, etc.; une grande fontaine style Louis XV avec le poinçon de J. F. Morel, à Genève, une coupe sur pied portant au centre des armoiries gravées et l'inscription suivante: « Donné à l'Eglise d'Ormont-Dessus par F. L. Dupraz, Pasteur, le jour du Jubilé, l'an 1728 », D. B. Ramel, sculpsit; toute une série de plats gravés, parmi lesquels je citerai un plat portant le poinçon de l'Hostel Dieu, aux armes de Genève, avec poinçon de Jean Bourrelier 1719 (Genève); un plat de tir (1719), avec le poinçon de la Navigation; plusieurs autres plats de tir très intéressants pour l'histoire de Genève sur lesquels nous relevons les inscriptions suivantes: « Au plus beau coup de l'Escouade Melli tiré le 20 octobre 1776 » (poinçon de J. F. Morel); « Prix offert par le Citoyen Philippe Bonnet, capitaine commandant la Garde Nationale sédentaire de Céligny le 25 thermidor en 6 *(sic)*; « Pour tout le monde, donné par Paul Binet, caporal », poinçon de Jean Charton (1724).

Fig. 1. — Imposte en fer forgé, du Salon des Délices, avec initiales de Jean-Jacques Mallet.

Enfin, nous nous étions assurés deux channes genevoises très intéressantes pour nos collections, car elles portent les poinçons de Jacob Contenson (1609-1656) et de Jacob Brunet (1609).

Ce sont les seules pièces connues qui portent ces marques. Ces deux channes ont figuré dans le catalogue, mais n'ont pas été mises en vente.

Si nous avions dû acheter ces étains en vente publique, ils nous seraient revenus à 14.751 francs, plus 10 % de droits à payer, soit 16.226 francs, tandis que nous n'avons déboursé effectivement que 2.752 fr. 65, tous frais compris.

Nous avons été fort heureux du résultat de cette vente pour notre Société et nous pouvons être reconnaissants à M. Ernest Naef, qui nous avait vivement engagés à prendre cette opération pour notre compte.

Le Musée avait bien voulu nous assurer une subvention s'élevant à la moitié du coût total des achats éventuels, avec un maximum de 6000 francs. Nous n'avons

pas eu besoin de recourir à son aide, mais nous lui savons gré néanmoins de l'appui qu'il nous a donné en cette occasion.

Nous serons certainement obligés dans l'avenir de procéder à l'achat de collections complètes et à leur réalisation dans les mêmes conditions que la collection Audeoud.

Les objets d'art se trouvent souvent, de nos jours, accumulés dans des collections privées et il n'est guère facile de les acheter autrement qu'en courant le risque de les acquérir en bloc. C'est dans ces circonstances que nous pouvons rendre de grands services au Musée en nous chargeant de ces opérations qui, par leur nature commerciale, ne conviennent pas à une administration publique.

Boiseries des Délices. — Au mois de février 1925, M. E. A. Dunand, régisseur, informait la Direction du Musée que les propriétaires de l'ancien château Voltaire, aux Délices, seraient disposés à céder au Musée la décoration du grand salon des Délices à des conditions très favorables *(fig. 1-3)*.

A la demande de M. Deonna, notre Comité examina d'une façon très attentive le transfert éventuel de ces boiseries au Musée. Nous nous sommes rendus plusieurs fois aux Délices et après avoir reconnu la valeur de ces boiseries confirmée par divers experts, nous avons chargé M. Camoletti, architecte, d'accord avec la Direction du Musée, d'établir un devis pour le transport des dites boiseries dans une salle des Casemates. Ce n'est pas sans peine que nous avons trouvé un emplacement qui pût leur convenir.

Vous savez que le Musée a été construit dans un but déterminé, que la disposition des salles a été calculée de façon à réunir des collections qui existaient déjà ou des ensembles comme ceux de Zizers dont l'acquisition était faite. Une seule salle pouvait finalement convenir pour exposer ces boiseries : celle qui fait pendant au salon Liotard.

M. Camoletti, l'architecte du Musée, a bien voulu se charger de faire un plan pour l'aménagement de cette salle.

Nous avons donc décidé d'accepter l'offre faite au Musée par les propriétaires des Délices de nous céder ces boiseries à un prix très modéré, comprenant surtout la remise en état du salon.

Nous sommes très reconnaissants à M. Dunand d'avoir facilité, par son obligeante entremise, l'acquisition de pièces qui ont un réel intérêt artistique et historique.

Cependant, je tiens bien à établir tout de suite que ces boiseries des Délices ne sont pas celles qui décoraient la maison de Voltaire au temps où il l'habitait. Voltaire, en effet, est arrivé aux Délices en 1748, où il resta une dizaine d'années. Il a revendu, en 1765, cette propriété à la famille Tronchin, qui la lui avait cédée autrefois en s'engageant à la reprendre le jour où cela lui conviendrait.

Comme le sculpteur Jaquet est né seulement en 1754, il n'a pu exécuter ce travail avant 1780 ou 1782. On ne peut douter un instant que ces boiseries ne soient son œuvre, car elles portent nettement la marque de son style.

Les Délices étaient un domaine important qui allait de la Servette au Rhône; la maison a dû être construite par Gédéon Mallet ou par son fils Jean-Jacques Mallet, au commencement du XVIII[e] siècle. Quand Voltaire désira s'y installer, le Conseiller François Tronchin l'acquit au nom de son frère, Jean Robert Tronchin, et en céda la jouissance à son ami Voltaire.

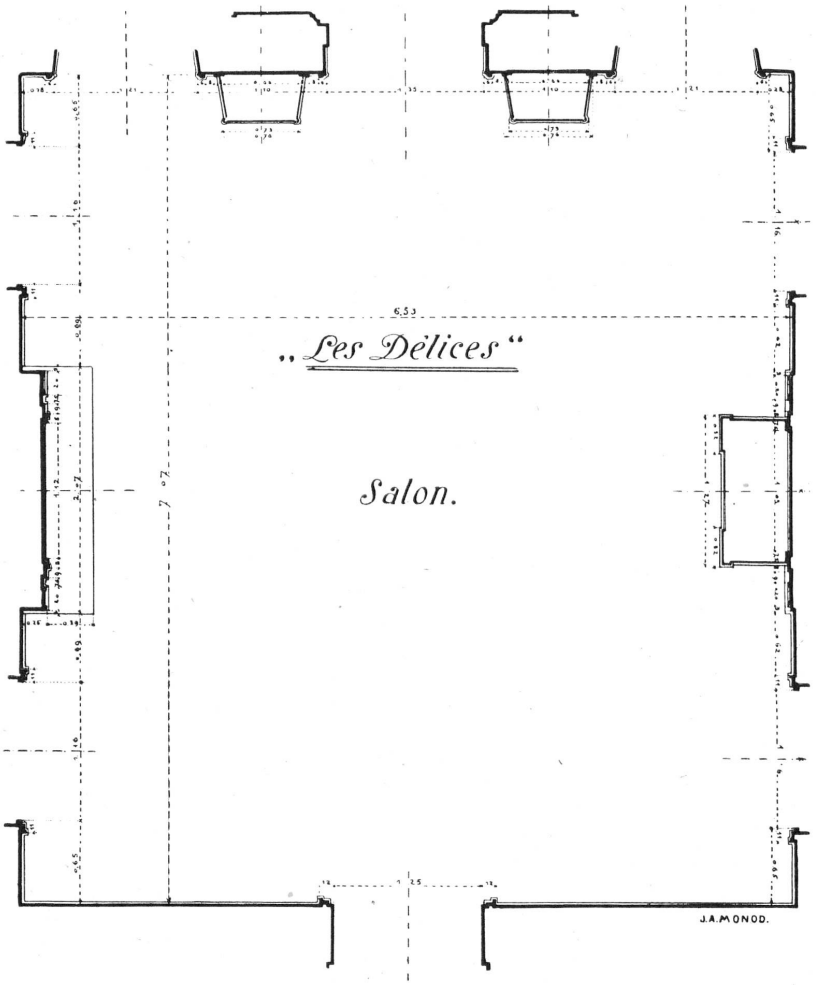

FIG. 2. — Plan du Salon des Délices.

Le conseiller Tronchin, grand protecteur des arts, vint y loger après le départ de Voltaire et comme il s'était intéressé dès le début à la carrière de Jean Jaquet, il est infiniment probable que c'est lui qui chargea le sculpteur genevois de la décoration du Salon des Délices, à la fin du XVIII[e] siècle. C'est Tronchin qui avait envoyé Jaquet à Paris en 1770 et l'avait fait entrer en apprentissage chez le sculpteur

Pajou. C'est aussi grâce à Tronchin que Jaquet put faire un voyage d'études en Italie en 1795.

M. Deonna a publié dans *La Semaine littéraire* du 2 janvier de cette année une notice historique fort intéressante sur les Délices, et je la signale à ceux que le sujet intéresse.

Les boiseries que nous avons acquises comprennent: une grande cheminée en marbre avec glace et encadrement; une grande console à quatre pieds, deux petites consoles avec glace, deux autres encadrements de portes avec panneaux décoratifs, un panneau qui était au dessus de la porte d'entrée et qui est une pièce magnifique.

Dans le courant du siècle dernier, le salon des Délices a subi diverses transformations et quelques panneaux de boiseries ont disparu, mais les sculptures les plus importantes sont restées dans un état de conservation remarquable.

M. Blondel, conservateur du Musée du Vieux Genève a fait exécuter un relevé exact du salon des Délices, tel qu'il était, car il n'a pas été possible de le reconstituer au Musée, les lieux ne s'y prêtant pas.

Nous avons fait toute cette opération en compte à demi avec le Musée et nous sommes fort heureux du résultat, car nous ne possédions pas de boiseries de Jaquet de cette époque, celles du salon de Cartigny qui sont également son œuvre étant beaucoup plus récentes.

Il nous faudra encore compléter l'ameublement du salon en trouvant un mobilier du même style et divers autres objets décoratifs tels que garniture de cheminée, etc. qui lui donneront un aspect plus animé.

Pastel de Liotard. — Ce peintre genevois est déjà fort bien représenté au Musée et nous possédons quelques-unes de ses meilleures œuvres: trois de ses portraits par lui-même, le portrait de M^me^ d'Epinay, celui du syndic Mussard, mais aucun d'entre eux n'est aussi émouvant que le portrait par lui-même, très âgé, qui est entré au Musée l'année dernière. C'est un véritable chef-d'œuvre d'une facture si moderne que l'on en reste stupéfait. Il est impossible, quand on a vu cette figure étrangement souriante, de l'oublier jamais.

Liotard a réussi à mettre dans ce tableau une vie intérieure intense; nous nous trouvons certainement là devant une œuvre des dernières années de sa vie (on sait qu'il a vécu jusqu'à 87 ans), où il a mis toutes les ressources de sa longue expérience de portraitiste. Quoiqu'il ne soit pas signé, personne n'a mis en doute l'authenticité de ce tableau qui ressemble, du reste, fort au portrait à l'huile que le Musée possède, mais qui est d'une tout autre qualité.

Tableau de Marquet. — La Commission du Musée a décidé d'acquérir de temps à autre des œuvres de peintres français pour continuer la série que le Musée possède déjà et qui compte, entre autres, des Corot, Delacroix, Pissaro, Sisley, remarquables.

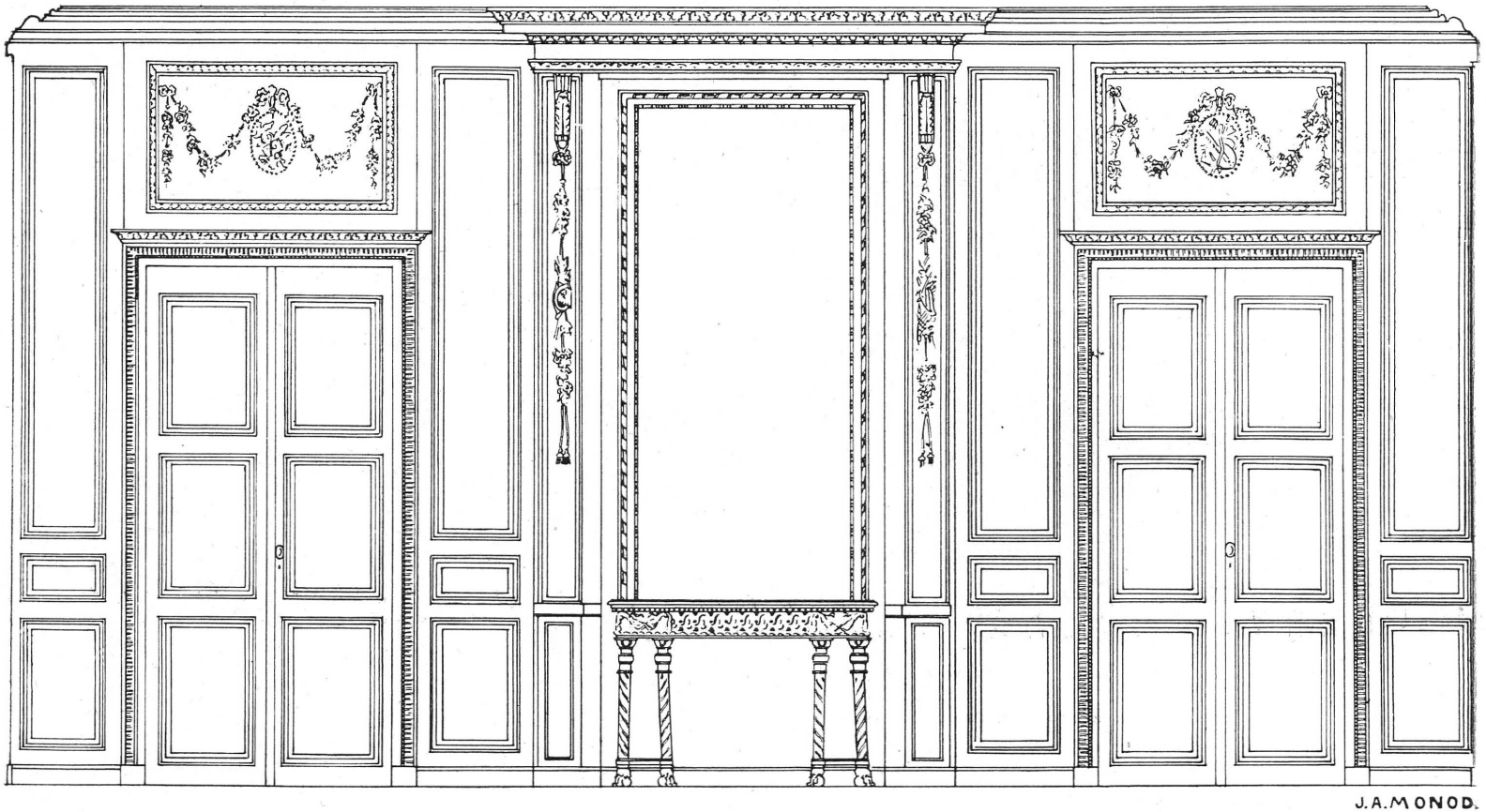

FIG. 3. — Un des panneaux du Salon des Délices

Parmi les tableaux que le conservateur avait fait venir de Paris, la Commission a porté son choix sur un Guérin et nous avons retenu un Marquet. Ce peintre est déjà très connu en France; l'art avec lequel il simplifie des paysages en retenant les lignes essentielles donne un caractère très particulier à ses œuvres. Le tableau qui est entré au Musée est un paysage du bord de la mer en Tunisie.

Tableau d'Ilhy. — Vous serez peut-être surpris de voir le nom de ce peintre genevois parmi nos acquisitions de cette année. Je crois que l'on ne reconnaît pas encore assez la valeur de notre compatriote comme paysagiste; si l'on faisait une exposition rétrospective de ses œuvres, ce serait une révélation pour plus d'une personne.

La rue de village que nous avons eu la chance de trouver est un tableau d'une qualité toute particulière dans l'œuvre d'Ilhy. Cest pourquoi nous n'avons pas hésité à l'acquérir pour notre galerie de peinture contemporaine.

Divers. — Nous avons fait reproduire pour le Musée du Vieux-Genève cinq photographies anciennes de notre ville qui doivent dater de 1850 à 1860; ce sont des vues de la Jonction et de la porte de Neuve faites sur papier albuminé et sensibilisé qui sont fort intéressantes au point de vue historique.

Sur la demande de l'archiviste cantonal, M. Paul Edm. Martin, nous avons donné aux archives de l'Etat une subvention destinée à l'achat d'une vitrine où l'on exposera la charte originale sur parchemin des Franchises d'Adhémar Fabri.

Ce document très intéressant est souvent demandé par des étrangers de passage et il sera désormais visible aux Archives dans un cadre approprié.

Le président: Emile Darier.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Mesdames, Messieurs,

Le bilan de notre Société s'est encore amélioré cette année par suite de la hausse des cours pendant 1925. Vous pourrez constater que la perte sur notre compte ordinaire s'est encore réduite de Fr. 11.015,40 à Fr. 7.718,85. Le Fonds Gillet présente une réserve de Fr. 11.225,65, au lieu de Fr. 6.291,70. Nous verrons bientôt arriver le moment où les pertes provenant de la guerre seront complètement amorties pour le compte titres ordinaire.

Nous avons encore fait quelques arbitrages; pour le compte ordinaire, nous avons vendu avec bénéfice:

11 obligations 4 % Société Franco-Suisse pour l'Industrie électrique,

et acheté, en réemploi:

des obligations 4 % Ville de Copenhague 1910/11.

Pour le Fonds Gillet, nous avons vendu à 80 %:

$ 3.000,— cap. oblig., 5% Macon Dublin & Savannah 1947, titres qui n'offraient pas des garanties suffisantes et nous avons acheté en réemploi des obligations 5 % Argentin 1909/45 dont les coupons sont payables en dollars ou en livres sterling.

Enfin, nous avons échangé $4.000,— 5 ½ % Suisse 1946 contre des obligations 3 ½ % Ville de Genève 1889, 1893 et 1898.

Les revenus se sont élevés à Fr. 7.323,15 et les cotisations à Fr. 1.666,75, soit au total: Fr. 8.989,90.

Les frais généraux ont passé à Fr. 3.156,05 parce qu'ils comprennent notre contribution à la Revue Genava pour les années 1924 et 1925.

Nous avons fait des acquisitions pour Fr. 13.867,75 et avons absorbé le solde reporté de l'an dernier, soit Fr. 5.065. Nous avons anticipé sur les recettes de 1926 pour Fr. 2.968,90. Cela s'explique par les achats importants faits en 1926 que le Président vous a signalés dans son rapport.

Le compte d'ordre de Fr. 2.500, que vous voyez figurer dans le bilan, provient d'une subvention que le Musée nous avait demandée pour un achat qui n'a pas eu de suite. Le Musée nous a remboursé cette somme au commencement de cette année.

Nous sommes heureux de constater qu'avec un budget assez modeste, puisqu'il n'atteint pas Fr. 10.000 annuellement, nous pouvons néanmoins être utiles au Musée dans de nombreuses circonstances.

Le Trésorier: Guillaume Fatio.

Bilan au 31 Décembre 1925.

Actif.			*Passif.*		
Titres divers	Fr.	69.805,40	Membres à vie . . .	Fr.	17.450,—
Titres du Fonds Gillet .	»	88.395,10	Fonds capital, capital inaliénable, legs et dons d'Hoiries . . .	»	11.536,75
Différence d'évaluation sur titres divers . .	»	7.718,85	Fonds Vieusseux . .	»	50.000,—
Hentsch, Forget & Cº .	»	1.038,75	Fonds Gillet ($ 20.000 capital) .	»	80.146,—
Compte d'ordre	»	2.500,—	Réserve pour différence d'évaluation sur titres Fonds Gillet . . .	»	11.225,65
Solde de l'exercice . .	»	2.968,90	Darier & Cº	»	1.868,60
			Fonds Agasse	»	200,—
	Fr.	172.427.—		Fr.	172.427.—

COMPTE DE PROFITS ET PERTES.

Doit.			*Avoir.*		
Frais généraux	Fr.	3.156,05	Solde ancien	Fr.	5.065,—
Objets achetés . . .	»	13.867,75	Revenus provenant des Fonds de la Société.	»	3.277,35
			Revenus du Fonds Gillet	»	4.045,80
			Cotisations	»	1.666,75
			Solde à nouveau . . .	»	2.968,90
	Fr.	17.023,80		Fr.	17.023,80

Valeur des objets achetés ou reçus en dons par la Société Auxiliaire et remis au Musée de Genève du 14 avril 1897 au 31 décembre 1925. . . . . Fr. 217.017,65

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Nous avons procédé à la vérification des comptes de la Société Auxiliaire du Musée conformément à la charge que vous nous avez confiée.

Nous avons constaté la parfaite régularité des écritures; les pièces qui nous ont été présentées sont conformes au Grand-Livre, en sorte que nous vous proposons de donner décharge au Trésorier pour la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 1925.

Nous tenons à relever l'amélioration intéressante de la valeur des titres du Portefeuille. Elle est due, non seulement à l'élévation des cours, mais à d'heureux arbitrages faits par notre trésorier et nos banquiers, notre Président en particulier.

Nous devons à ces Messieurs notre sincère reconnaissance et nous vous invitons à vous y associer de tout cœur.

Genève, le 28 avril 1926.

Les vérificateurs de comptes:

Jacques MARTIN.
Léon BOVY.